



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB39/22

Objet

Programmation Contrat de Ville 2022 – Complément de participation à l'Association Cité Jeunes et à la Ville de Dole (Centre Social Olympe de Gougues)

Bureau communautaire
08 décembre 2022
Hôtel d'Agglomération – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 25
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 20
Date de la convocation : 02 décembre 2022

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigney, N. Jeannet, B. Guerrin, G. Soldavini, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, T. Gauthray-Guyenet, J.Y Roy, J.L Croiserat, M.R Guibelin, M. Hoffmann, J. Lepetz, J. Péchinot, T. Ryat, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Excusés : O. Meugin, C. Monneret, S. Calinon, J.B Gagnoux, I. Mangin.

Date de publication : 15 décembre 2022

Le Contrat de Ville 2022 s'inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe également le cadre des futurs projets de renouvellement urbain. Il prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces futurs projets et le volet social de la Politique de la Ville.

L'Etat et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le Contrat de Ville s'appuie sur trois axes :

- **Axe 1 : Cohésion sociale**

Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elle vise aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit.

- **Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain**

Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.

- **Axe 3 : Emploi et développement économique**

Ces actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politique de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune.

Lors du Conseil Communautaire du 23 juin 2022, plusieurs conventions ont été proposées fixant l'ensemble des projets mis en place par les différentes structures (délibération n° GD74/22).

Il est proposé aujourd'hui, dans le cadre de la Programmation du Contrat de Ville 2022 :

- Un complément de participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'Association Cité Jeunes pour un montant de 1 000 euros dans le cadre de l'action Meeting pour les jeunes. Cette action qui s'est déroulée le samedi 12 novembre au centre commercial du quartier des Mesnils Pasteur a permis de mobiliser un groupe de jeunes pré-

adolescents : rencontre et discussion sur le thème de la réussite professionnelle, implication dans l'organisation de la journée. Il convient de poursuivre cette initiative ; un nouveau rendez-vous est dès à présent programmé durant le mois de décembre,

- Un complément de participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à la Ville de Dole dans le cadre des actions du Centre Social Olympe de Gougues pour un montant de 1 000 euros. En effet, le Centre Social met en place régulièrement des moments festifs sur le quartier à destination des différents publics. La fête d'automne a permis à l'ensemble des partenaires de se fédérer pour une action, et le programme a été enrichi afin de proposer une fête riche en découvertes pour les habitants.

PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	Région BFC
1. COHESION SOCIALE					
22	CITE JEUNES	Meeting pour les jeunes	1 000 €	0 €	0 €
7	VILLE de DOLE	Fêtes et évènements	1 000 €	0 €	0 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** la disposition des avenants aux conventions ci-annexés à passer avec l'Association Cité Jeunes et avec la Ville de Dole au titre de la Programmation du Contrat de Ville 2022,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les avenants, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait à Dole,
Le 08 décembre 2022,
Le Président,

